

Réunion du 8 avril 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2013/220 - Enseignement et transmission artistiques - 3213
Répartition de subventions dans le domaine des enseignements artistiques

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 27 000 € au titre de l'aide à l'enseignement et à la transmission artistiques, conformément au tableau joint en annexe 1
- 100 800 € au titre de l'aide aux musiques actuelles, conformément au tableau joint en annexe 2
- 144 000 € en faveur de la Haute école des arts du Rhin (HEAR)
- 240 000 € en faveur de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg (OPS)
- 96 000 € en faveur de l'Opéra national du Rhin (ONR)
- 144 000 € en faveur du Conservatoire à rayonnement régional (CRR).

Elle approuve par ailleurs les contrats d'objectifs 2013-2015 à intervenir entre le Département et respectivement la ville de HAGUENAU et la Fédération "Réseau Jack" (pour le Centre de ressources musiques actuelles Bas-Rhin Nord), la ville de STRASBOURG (pour l'OPS et le CRR), la HEAR, l'ONR ainsi que la "Maison Théâtre".

Elle autorise en outre son président à signer ces six contrats ainsi que, le moment venu, les conventions financières 2013 à intervenir entre le Département et chacune des structures concernées (conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Les subventions seront versées aux bénéficiaires ci-après conformément aux modalités de paiement prévues dans chaque convention, à savoir :

- pour la Fédération "Réseau Jack", la ville de STRASBOURG (OPS et CRR), la HEAR, l'ONR, la "Maison Théâtre" ainsi que les Associations "Artefact PRL" et "Zone 51", versement en une fois à réception de la convention signée
- pour l'Association "Les Sons d'la rue", acompte de 50 % dans les meilleurs délais, dès cette délibération rendue exécutoire, le solde au vu du bilan intermédiaire de ses activités.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130408-76292-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 17/04/13